

Ouverture de Séance :

- Désignation du secrétaire de séance
- Validation du compte rendu du Conseil Communautaire du 20 novembre 2019

1. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

- 1.1 Autorisation de signature du contrat enfance jeunesse 2018-2022**
- 1.2 Approbation des restes à réaliser et crédits de report**
- 1.3 Ouverture des crédits d'investissement 2020 par anticipation (budget principal)**
- 1.4 Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels**

2. TRAVAUX ET MARCHES

- 2.1 GYMNASE – Avenant société Atelier Bois (Lots 4)**
- 2.2 GYMNASE – Avenant EBTP**
- 2.3 GYMNASE – Avenant SAHIN**
- 2.4 GYMNASE – Avenant FIRMELEC**
- 2.5 QUAI DE TRANSFERT – Avenant Société AC2I**
- 2.6 DECHETS – Fonds de concours ALP**

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Annulation de la délibération n° 2019-011 du 13 mars 2019 et nouvelle délibération supprimant la régie d'avance et la régie de recette de la maison des arts au 30.11.2019**
- 3.2 Fixation des tarifs de la Maison des Arts**
- 3.3 Achat de prothèse pour adaptation au poste de travail : Prise en charge partielle**

- 3.4 Espace Musical : avenant au contrat d'un assistant d'enseignement artistique**
- 3.5 Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet**
- 3.6 Suppression de 3 postes d'agent social à temps non complet**
- 3.7 Suppression de 2 postes d'adjoint technique à la Cova**
- 3.8 Modification du tableau des effectifs**
- 3.9 Création d'un poste d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activités**
- 3.10 Mise en place du télétravail**
- 3.11 Protocole syndical**

4. DECISIONS DU PRESIDENT

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de sa séance du 7 septembre 2016, le Conseil Communautaire a délégué plusieurs de ses attributions au Président (délibération n°2016-130).

Selon les mêmes dispositions, le président de l'EPCI doit rendre compte, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, des attributions qu'il exerce par délégation de celui-ci.

Depuis la séance du Conseil Communautaire du 20 novembre 2019, 1 décisions ont été prises :

2019-054	Marché de fournitures et services - Fourniture de bureau	Le marché de fournitures et services - Fourniture de bureau est attribué à l'entreprise Lacoste – sise 15 allée de la Sarriette ZA St Louis – 84250 LE THOR
2019-055	Autorisation de signer un contrat à durée déterminée avec le candidat retenu au poste de technicien	La candidature de Mme Aurélie ROGUIER est retenue au poste technicien, chargé de la prévention des déchets, à temps complet.
2019-056	Signature d'une convention d'archivage avec le Centre de Gestion de la Savoie pour une mission d'archivage	Une convention est signée avec le Centre de Gestion de la Savoie dont le siège social est situé Parc d'Activités – Bâtiment Cérés – 113 Voie Albert Einstein – 73800 FRANCIN

5. INFORMATION AU CONSEIL